

DEPARTEMENT DU NORD  
COMMUNE DE BONDUES



Extrait du Registre des Délibérations  
Du Conseil Municipal

Le jeudi 26 juin 2014 à 20 h 00, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Christiane DECANter-CAULLET.

Date de la convocation : le 20 juin 2014 - Nombre de membres en exercice : 29

Présents : M. Patrick DELEBARRE, Maire, Mme Christiane DECANter-CAULLET, M. Pierre ZIMMERMANN, Mme Pierrette MAILLARD, M. Bernard JEAN-BAPTISTE, Mme Anne-Catherine DERVILLE, MM. Alain FAUVARQUE, Xavier RUYANT, Adjoint au Maire, Mme Marie-Paule LEPERS, MM. Pierre BOURGOIS, Jean-Max LEFEBVRE, Mme Colette GRASER, MM. Xavier BASSELET, Stéphane DELANNOY, Didier DUPE, Mmes Karine BOPPE, Nathalie HERBAUX, MM. Eric DESREUMAUX, Dominique SERGENT, Riquier WILLOQUET, Mmes VIENNE épouse DUTOIT Karine, Aurélie VERNIER

Absents excusés (ayant donné pouvoir) : Mme Danièle PETIT (à Mme Christiane DECANter-CAULLET), Mme Marie-France TAILLEFER (à M. Pierre BOURGOIS), M. Claude LAMARCQ (à M. Jean-Max LEFEBVRE), Mme Martine FOULON (à Mme Nathalie HERBAUX), Mme Dong NGUYEN-RODRIGUEZ (à M. Dominique SERGENT)

Absent excusé : M. Alexandre MEZIERE

Absente : Mme Delphine BERNADAT

N°14-4-23

**Ecole**

Remboursement de frais engagés par  
l'association e-enfance

Rapport de :  
Mme Anne-Catherine DERVILLE  
Adjointe déléguée à la vie scolaire et périscolaire

Dans le cadre des actions de préventions jeunesse, l'association e-enfance a été mandatée par la commune pour intervenir dans les classes de CM2 et de 4ème les 7, 8 et 9 avril 2014.

Les actions sur le terrain sont offertes aux adhérents mais les frais de transport sont à la charge de l'organisateur.

Nous vous proposons donc de payer l'adhésion de 50 euros à l'association e-enfance et de rembourser le trajet en train des deux intervenantes d'un montant de 108 euros.

Les dépenses correspondantes seront inscrites au budget de l'exercice courant.

Travaux préparatoires  
C.A. du 10 juin 2014  
Commission Générale du 19 juin 2014



Le Conseil  
Adhère à la proposition ci-dessus  
Ainsi fait et délibéré en séance du Conseil  
Certifié conforme  
Le Maire